

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 88 (1937)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Considérations sur le martelage  
**Autor:** H.By.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784935>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

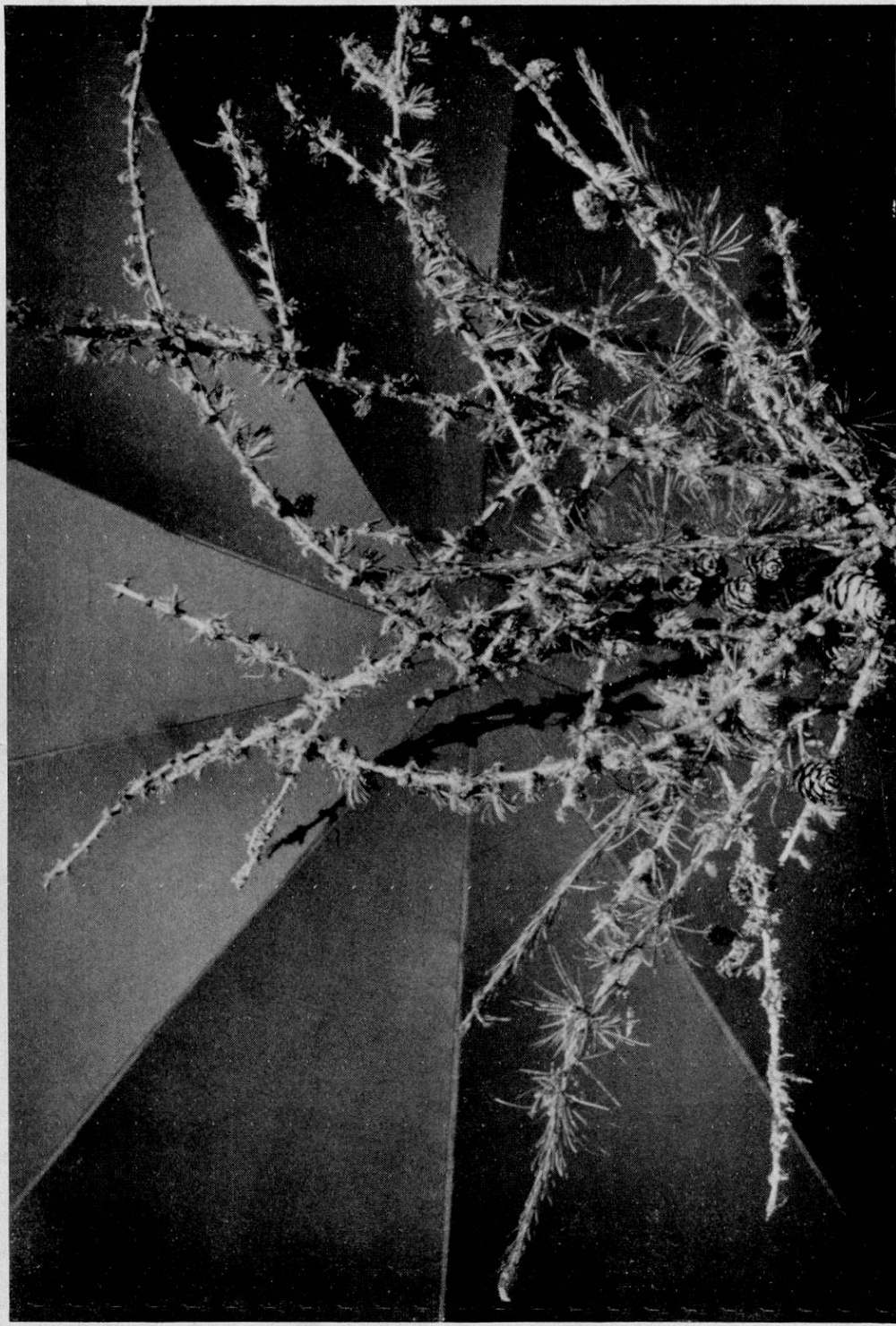
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Phot. R. Badoux, à Lausanne.

MÉLÈZE COMPLÈTEMENT DÉPOUILLÉ DE SES AIGUILLES PAR LA PYRALE  
(SEMASIA DINIANA GN.).

Arbre de dimension moyenne et de belle venue, croissant en aval de la  
route de Zermatt à Findelen (alt. environ 1900 m). — A l'arrière-plan:  
le Mont Cervin (Matterhorn). (Juillet 1937.)



Phot. R. Badoux, à Lausanne.

#### RAMEAUX DE MÉLÈZE DÉPOUILLÉS DE LEURS AIGUILLES PAR LA PYRALE DU MÉLÈZE.

Sur la plupart de ces branches, il y a manque de nouvelles longues pousses. Par contre, on y remarque une abondante formation de faisceaux d'aiguilles, de 2<sup>e</sup> venue, sur les courtes pousses. Dans la partie inférieure, ci et là, on observe un faisceau d'aiguilles, de première venue, partiellement abîmé par la chenille du ravageur. — Branches récoltées au-dessus des Haudères (Valais,

Val d'Hérens; alt. env. 1600 m).

(Phot. 14 août 1936.)

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

88<sup>m</sup>e ANNÉE

NOVEMBRE 1937

N° 11

## Considérations sur le martelage.

« Marteler » une coupe, « griffer » une éclaircie... ! bruit et cruauté, barbarie dans les termes et parfois dans les faits, là où il est question d'intervention au sein d'un groupement d'organismes sensibles, d'œuvrer contre la souffrance et pour la prospérité !

Un agent subalterne me rapporta ce mot d'un inspecteur chargé de former des stagiaires, après avoir rapidement amorcé un martelage avec eux : « Maintenant, Messieurs, voltigez ! » La légèreté, l'absence de méthode, la hâte d'en finir, l'indiscipline venant s'ajouter au bruit et à la cruauté... Hélas !

Tandis que le martelage est, ou devrait être, l'opération cardinale du traitement, l'acte essentiel exigeant tous les soins du sylviculteur, acte aux côtés duquel tous autres passent à l'arrière-plan; il devrait être accompli dans l'ordre et la méditation, avec une attention soutenue et avec délicatesse.

Si le martelage est, pour le propriétaire, le moment du prélèvement du revenu, son but immédiat; si c'est le moment « exploitation » qui l'intéresse en premier lieu — le « comment » lui restant assez indifférent — il est, pour le sylviculteur, le moment d'envisager des fins plus hautes, un but supérieur, la « culture »; alors le « comment », la manière, passe au premier plan. Il s'agit pour le sylviculteur d'utiliser la rencontre pour convertir « l'exploitation », qui est légitime, en une « culture » qui est un devoir.

Le but supérieur du sylviculteur (son épithète doit la lui rappeler sans cesse), c'est de *cultiver*.

Il n'est pas besoin de définir ici l'exploitation, réalisation aussi commode et aussi rapide que possible du revenu; comment définir la culture ? la sylviculture ?

Tentons-en l'essai :

harmoniser les énergies en jeu;

faire converger leur puissance sur toutes les matières à disposition, dans le milieu précis qu'est le peuplement où l'on « martèle »;

les faire concourir à l'accomplissement des fonctions vitales de ses composants, les arbres grands et petits, par une action sélective en vue du perfectionnement de l'*ensemble* et de son renouvellement perpétuel.

Cet *ensemble* est ce qu'on a appelé le triptyque forestier : le sol, l'espace et le peuplement; qu'il le veuille ou non, qu'il en ait conscience ou non, l'agent forestier agit sur ces trois tableaux simultanément. Celui qui est vraiment sylviculteur, mis en présence de ce triptyque et ayant conscience du lien organique qui unit les trois parties, sachant aussi que son intervention retentira nécessairement dans les trois directions, s'efforcera constamment de conserver ou de rétablir leur harmonie, ce en quoi consiste proprement la sylviculture. Il sait que les modifications, que son martelage va provoquer dans la composition et l'agencement du peuplement, porteront leurs conséquences aussi bien sur l'état et la qualité du sol, que sur l'atmosphère ambiante, que sur le développement individuel des arbres réservés, sur leurs rapports réciproques, sur la robustesse et la pérennité de l'ensemble. Il sait qu'il peut et doit doser l'afflux de la lumière et de la chaleur au travers des étages du peuplement et, spécialement, en faveur de l'élite et de sa fructification; il sait qu'il peut aggraver ou, par contre, modérer les effets des météores; il sait qu'il a à régler les rapports de voisinage des arbres entre eux; il sait qu'il peut ouvrir ou fermer la voie à l'essor vital, saisir à l'état naissant ou laisser perdre les réactions utiles.

Aucun détail des trois tableaux offerts à ses regards ne doit échapper à sa vigilance; les soins avec lesquels il doit procéder excluent la hâte, la précipitation; ils exigent la réflexion et la méthode, la discipline de soi.

Cette discipline pourra se manifester à l'œuvre comme suit : l'opérateur, débutant par le bas d'une parcelle en pente, ou, si elle est plane, par son côté opposé au soleil, la suppose divisée en bandes étroites, ou virées horizontales, se superposant et s'élevant de proche en proche les unes au-dessus des autres; le martelage se fait en délivrance dans l'intérieur de la virée, les blanchis orientés tous dans le sens de la progression vers le haut. L'opérateur passant à une virée nouvelle aura ainsi constamment sous les

yeux le travail fait dans les virées précédentes, ce qui assure la cohésion dans l'action et permet d'éventuelles retouches.

En martelant, le sylviculteur tiendra sous son regard et scrutera attentivement toute la profondeur du peuplement, dès la surface du sol jusqu'aux plus hautes cimes, visant à la fois tous les objectifs de son intervention, l'abri du sol, la régénération, l'occupation intégrale de l'espace aérien accessible, la sélection des composants du peuplement, l'agencement des étages, pour assurer leur succession dans le temps et la meilleure et plus complète utilisation des sources de la production.

La notion culturelle doit dominer toute autre pensée. La possibilité, qui n'est que la norme du revenu, n'intervient pas au moment du martelage; celui-ci, opération culturelle, est le stimulant de la production, tandis que la possibilité, impérative, en est le sabot.

Dans tout ce faire du sylviculteur, le personnel accompagnant ou subalterne peut tenir un rôle utile, s'il sait se l'associer et poursuivre son éducation professionnelle. Pour ma part, j'ai toujours tenu à être accompagné de personnel subalterne, gardes, bûcherons, et à les initier ainsi aux buts du traitement qu'ils auront à respecter eux aussi au moment de l'exploitation. Plusieurs yeux voient mieux que deux; les subalternes prenant intérêt à la chose pourront attirer l'attention du sylviculteur, qui a la haute-main dans l'opération, sur tel détail, sur tel défaut qui aura pu lui échapper, et cela le tiendra en garde contre toute négligence; lui-même pourra consulter ces aides sur l'opportunité de telle ou telle procédure d'exploitation qu'il envisage. J'ai toujours aussi apprécié la présence d'un représentant du propriétaire, auquel on arrive à démontrer que la meilleure sauvegarde de ses intérêts est en fin de compte une bonne culture.

Tout ceci, évidemment, concerne surtout les futaies où règne l'exploitation « par arbres », moins celles soumises à l'exploitation « par peuplements » (Hüffel); ici l'exploitation et la culture ne sont plus des opérations solidaires, si même la première n'exclut pas la seconde, qui parfois n'est plus que géométrique.

Le haut intérêt du martelage consiste à convertir l'exploitation en culture.

*H. By.*

---